

© Le Courier du Livre, 2006

[www.tredaniel-courrier.com](http://www.tredaniel-courrier.com)

[tredaniel-courrier@wanadoo.fr](mailto:tredaniel-courrier@wanadoo.fr)

Tous droits de reproduction, traduction ou adaptation,  
réservés pour tous pays.

ISBN : 2-7029-0571-4

## LA BOMBE ÉCOLOGIQUE

**N**OUS DEVONS URGEMMENT METTRE en application de nouvelles règles, vivre **avec** les écosystèmes et plus contre, penser enfin aux générations futures si nous ne voulons pas être les artisans de notre propre destruction. La société de consommation, la position des politiques de tout bord face au développement économique et leur immobilisme face aux groupes industriels dominants, à l'agriculture intensive et à la pollution des écosystèmes nous demandent de rompre avec ces pratiques afin de stopper l'empoisonnement et la destruction programmée de notre maison, la Terre.

Les problèmes causés par les diverses pollutions de notre environnement depuis quelques décennies ont pris une ampleur impensable, bientôt intenable.

La Terre est un être vivant unique dont chaque être vivant est un habitant. La vie repose sur des règles de vie.

L'équilibre écologique que l'humain entretenait avec la nature a été rompu par l'activité industrielle et l'évolution urbaine, entraînant un accroissement considérable des pollutions, bouleversant le rapport de l'humain et de son environnement à son détriment.

C'est pourquoi nous préférons la notion de bien-être durable à celle de développement durable. Nous préférons, aussi, une écologie active à une écologie verbale. Nous préférons, enfin, une écologie ouverte à une écologie intégriste.

L'humain se doit immédiatement de penser, d'agir et de se comporter autrement s'il ne veut pas disparaître. Bref, cesser l'auto-sabotage. Les actions associatives, citoyennes, consuméristes, politiques, y ont toute leur place. Aujourd'hui ce sont nos cousins, les grands singes (gorilles, chimpanzés, orangs-outans) qui vont disparaître si aucune mesure d'envergure n'est prise. Demain, ce sera nous.

La biosphère, englobe tous les êtres vivants, l'air, l'eau, le sol, où se déroule de façon naturelle le cycle de la vie. Cette bombe écologique est aussi une bombe énergétique, compte tenu de notre consommation effrénée de matières premières.

Le fonctionnement de la biosphère se résume ainsi : à l'extérieur, une source d'énergie, le système solaire ; à l'intérieur, la biomasse où des organismes naissent, meurent, se nourrissent, formant des chaînes alimentaires selon un cycle biologique à l'issue desquelles des matières et des énergies passent d'un état biologique à un autre. Ces transformations constituent la source de la vie terrestre.

Les différentes actions de photosynthèse, du cycle de l'oxygène, du cycle biologique global de recyclage maintiennent sur la terre l'équilibre écologique. Parmi les caractères propres à la biosphère, figure celui qui consiste à utiliser les produits de rebut d'un processus comme matière première du processus suivant. C'est sous cet angle analytique que nous pouvons considérer le problème de la pollution qui sous-entend que l'activité humaine d'aujourd'hui n'est pas compatible avec la biosphère. Il faut savoir que l'étape la plus polluante de la vie d'un produit n'est pas sa destruction mais sa fabrication. L'individu politique, industriel et consommateur, oublie que son action n'est pas exclue des lois qui régissent la nature et son équilibre. L'humain est actuellement un obstacle à cet équilibre de par ses activités et se doit de se soumettre immédiate-

ment à ces lois. La question n'est pas : « Est-ce possible ? », la question est : « Combien de temps nous reste-t-il avant qu'il ne soit trop tard » ?

**L'air est l'élément fondamental de la vie. Comme l'eau. C'est évident, mais c'est oublié.** La pollution de l'air est importante dans les zones industrielles et urbaines. Mais l'activité agricole intensive génère également une pollution atmosphérique importante. Rappelons que 20 000 personnes meurent, chaque année en France, des suites d'une exposition aux différents polluants présents dans l'atmosphère. On dénombre deux fois plus d'asthmes et d'allergies qu'il y a dix ans, un record de tumeurs cérébrales et de tumeurs des ganglions. L'extrême pollution génère, principalement depuis les années 1990, un phénomène de réchauffement climatique dû à l'émission de gaz à effet de serre. Émission excessive associée à une déforestation excessive : l'Amazonie et la forêt d'Afrique centrale sont agressées gravement : bien que les statistiques fiables manquent, la déforestation s'y poursuit à un rythme continu, accompagnée d'une dégradation marquée par l'ouverture de la forêt par les pistes et l'appauvrissement de ses essences. À noter que les ouragans dévastateurs auront des effets graves sur toute l'assurance mondiale. Si la poussée démographique exerce une pression sur la forêt, c'est aussi la façon dont est conduite l'exploitation forestière, essentiellement menée par des firmes étrangères, qui explique son recul. La mise en conformité des usines européennes avec les normes concernant les rejets a été effectuée progressivement depuis la ratification du protocole de Kyoto, qui arrivera à bout de course en 2012. Toujours basé sur le volontariat, il est inefficace puisque, depuis sa ratification, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 10 % au niveau mondial. L'Union européenne et les États membres sont signataires de ce protocole à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À ce titre, ils se sont engagés à réduire globalement de 8 % leurs émissions de gaz à effet de serre sur la période 2008-2012 par rapport au niveau atteint en 1990.

La Commission européenne a proposé en 2001 un système d'échange de droits d'émission, adopté par le Parlement en 2003 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce dispositif place l'Union euro-

péenne à l'avant-garde du combat déterminant contre les changements climatiques et leurs répercussions planétaires. Mais c'est insuffisant car, en outre, les États-Unis ont décidé de ne pas ratifier le protocole de Kyoto. De ce fait, les actions qui sont engagées aux niveaux national, régional ou municipal de cette nation pour lutter contre l'effet de serre sont beaucoup moins astreignantes pour son industrie que ne le sont les efforts européens.

La nature globale de la menace réclame que les États-Unis, le plus gros émetteur de gaz à effet de serre, réduisent leurs émissions. Il est donc nécessaire et urgent d'instaurer une pression sur ce pays et ses dirigeants politiques et de maintenir le dialogue avec ceux qui défendent les initiatives européennes de réduction. L'opinion publique américaine doit être informée, mobilisée, par les groupes de pression actifs d'Europe. Le consommateur européen se doit de réagir, de choisir et d'approvisionner sa table en conséquence, jusqu'au jour où le gouvernement américain s'installera à la table des négociations et rejoindra le processus.

Si chaque conducteur automobile de notre pays choisissait un véhicule qui consomme 4 litres aux 100 kilomètres, les émissions globales de CO<sub>2</sub> se réduiraient d'au moins 20 %.

La pollution atmosphérique urbaine a, comme sources principales, les activités de chauffage, de transport et d'incinération des déchets, les activités industrielles ont été évoquées précédemment. Les impacts sont de deux ordres : l'impact direct sur la santé et l'impact sur la couche d'ozone.

Les perspectives de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), liées aux transports montrent que, si des mesures ne sont pas prises, la part des émissions de CO<sub>2</sub> de ce secteur va augmenter. Cela contribuera à l'accroissement de l'effet de serre et aura de graves effets sur la santé, liés aux changements climatiques qui en découlent directement ou indirectement. **Les phénomènes climatiques extrêmes vont se multiplier, impliquant des désastres humains et animaux ainsi que des coûts financiers**

à travers les assurances qui répercuteront leurs pertes. On évoque aussi la perturbation du Gulf Stream (cet immense courant océanique) à cause de la hausse des températures et qui pourrait créer, dans les décennies qui viennent, le climat de Montréal dans notre Europe.

## LES BIOCARBURANTS

Les biocarburants peuvent apporter des solutions à la diminution de la pollution de l'air et à la lutte contre le changement climatique.

L'incorporation de biocarburants à l'essence et au gazole enrichit le carburant en oxygène et diminue la pollution atmosphérique. Enfin, cette option est génératrice d'emplois : le projet bio-éthanol Sud-Ouest d'une capacité de production de 100 000 tonnes d'éthanol à partir de 314 000 de maïs brut, crée 65 emplois directs. L'impact de l'éthanol est très positif sur les émissions de CO<sub>2</sub> mais c'est une fausse bonne solution. À long terme les biocarburants ne pourront résoudre à eux seuls la crise. La surface agricole n'est pas extensible, elle requiert de l'eau, et le rendement énergétique des biocarburants est moyen : il restitue à l'énergie 3 fois plus que ce qu'il consomme contre un rapport de 1 à 20 pour la meilleure catégorie de pétrole brut. Il nous prive de terres génératrices de nourriture humaine et animale, il pourrait inciter à l'utilisation d'OGM. L'abus d'automobiles et de transports est néfaste à la santé de tous.

Le plus efficace c'est bien de privilégier l'économie de proximité, les productions locales et de dépasser notre société de consommation pour aller vers une société de vie. Nous le verrons à la fin de cet ouvrage.

## LA POLLUTION DES EAUX

Les océans, qui recouvrent 70 % de la surface terrestre, renferment environ 95 % de l'eau terrestre. L'eau douce est répartie entre les

glaciers et les inlandis du Groenland et de l'Antarctique (2,10 %), les lits des cours d'eau et les lacs (2,02 %), les nappes souterraines et l'atmosphère (0,68 %). L'eau utilisable est une manne des cieux, mais elle n'est pas inépuisable et la Terre, qui a dépassé 6 milliards d'humains, doit préserver pour l'avenir cette ressource vitale. En effet, l'être humain est constitué de 68 % d'eau, et toutes les réactions biologiques et les échanges (respiration, digestion) se font en phase aqueuse.

Des flots de promesses et des progrès au compte-gouttes. Tel est le bilan de l'année internationale de l'eau douce de 2003. La pollution des eaux en général s'aggrave de plus en plus. En 1990, « lorsque les économistes de la Banque mondiale considéraient les facteurs indispensables au développement économique, ils évoquaient l'énergie, les transports et les communications. L'eau n'était jamais mentionnée », se souvient William Reilly, ancien directeur de l'Agence américaine pour l'environnement. Le développement urbain et industriel a suscité une envolée des besoins en eau qui va parfois au-delà des ressources disponibles. Et à l'insuffisance quantitative s'ajoute celle de la qualité de l'eau. Selon les Nations unies, les maladies liées à l'eau et aux carences sanitaires tuent plus de 2,2 millions de personnes chaque année. « À Bangkok, de nombreux décès sont liés à des maladies transmises par l'eau, et on trouve en Chine des taux très élevés de gastro-entérites bénignes », souligne William Reilly. Le monde occidental n'est pas à l'abri de risques liés à la raréfaction et à la pollution de l'eau. En 1993, à Milwaukee, près de 400 000 personnes ont été infectées et 400 sont mortes après une infection de cryptosporidium due à une station d'épuration tombée en panne, qui a contaminé l'eau des lacs pompée pour être bue. À Sydney, les autorités ont plusieurs fois dû avertir les habitants de s'abstenir de boire l'eau en raison de la présence de cette même bactérie.

## LA POLLUTION DES EAUX DOUCES

L'altération des eaux douces est connue depuis longtemps. Avec l'augmentation des activités industrielle et agricole, la pollution des

rivières, des lacs et des eaux souterraines ne cesse de croître. L'Organisation Mondiale de la Santé donne la définition suivante de la pollution des eaux douces : « Un cours d'eau est considéré comme étant pollué lorsque la composition ou l'état de l'eau sont modifiés du fait de l'activité de l'humain. »

Cette définition inclut aussi bien les modifications des propriétés physiques, chimiques et biologiques de l'eau qui peuvent la rendre non potable ou inutilisable pour la consommation, que les changements de température provoqués par les eaux chaudes (pollution thermique).

Lorsque la concentration de substances organiques et chimiques dépasse certaines limites, les eaux ne peuvent plus se régénérer et la vie disparaît, provoquant de véritables hécatombes dans les communautés aquatiques et principalement chez les poissons. Les métaux toxiques, dont l'arsenic et le cadmium, sont très nocifs et dangereux, tant pour l'homme que pour les animaux. Un exemple symptomatique est la contamination des canaux des VNF (Voies Navigables de France) sur la Région du Nord de la France, qui dépasse largement les seuils autorisés par la législation européenne. Des prélèvements effectués sur des sédiments de curage ont prouvé que la pollution en arsenic, cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, zinc et hydrocarbures, dépassait les normes en vigueur et que le curage des canaux ajoutait à la pollution des eaux un risque concernant la destination finale des sédiments dont des quantités considérables devront être traitées et décontaminées sous peine de risque toxique pour l'environnement, dû soit au régalage sur berges ou à l'incinération de ces boues.

Liée au mode de production intensif, la désertification touche un tiers des terres fertiles en Europe. En France, les nappes phréatiques, l'air et les sols sont contaminés. Les fruits subissent jusqu'à trente-cinq traitements phytosanitaires par récolte ! La moitié des ressources en eau est menacée par les nitrates et les produits phytosanitaires. La facture de dépollution et le coût d'achat de l'eau en bouteilles sont pris en charge par l'État et les collectivités (coût estimé en Bretagne par exemple à 0,2 milliard d'euros). La question du pollueur/payeur fait monter les tensions entre agriculteurs et les associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

## LA POLLUTION DES MERS ET DES OCÉANS

Sous peine d'être condamnée à de lourdes pénalités financières, la France négocie avec la Commission européenne afin de la convaincre de sa volonté de restaurer la qualité des eaux salées de l'étang de Berre, gravement détériorée par les rejets d'EDF. Un dossier très symbolique des nouvelles approches environnementales de notre société.

La mer a longtemps été considérée comme une décharge naturelle d'évacuation incontrôlée des eaux usées en provenance des activités urbaines, industrielles et agricoles, permettre le développement de virus. La pollution bactérienne provoque une contamination humaine indiscutable de par l'absorption de poissons, crustacés et mollusques qui véhiculent des virus. La pollution chimique par pesticides, détergents, métaux lourds entraînés par les eaux fluviales a un effet nocif sur les oiseaux, les organismes animaux et végétaux des zones littorales, donc sur l'humain. On peut aussi se demander s'il est juste que nous rendions malades des animaux qui ne demandent qu'à vivre en paix et en propre.

À noter que les agents polluants parcourent la chaîne trophique marine, le phytoplancton et le zooplancton pour se concentrer ensuite chez les mollusques, les crustacés et les poissons pêchés et consommés par l'humain.

## LES PRODUITS PÉTROLIERS

Les déversements de pétrole en mer et les marées noires ont un effet mortel sur toutes les formes de vie. Les dommages causés sont très nombreux :

- le pétrole répandu dans la mer rend difficile l'oxygénation des eaux et, en même temps, il consomme l'oxygène dont il a besoin pour sa propre dégradation,
- la pollution empêche la photosynthèse indispensable au développement du phytoplancton,
- de nombreux animaux sont intoxiqués et meurent.

Face à toutes ces menaces, des initiatives ont surgi au niveau international pour empêcher l'accroissement de la pollution marine et pour la prévenir :

1°– la réunion de Londres d'avril 1962 qui décida d'étendre le périmètre des zones d'interdiction du déversement des produits pétroliers,

2°– la convention d'Oslo de 1972 où fut prise la résolution d'interdire le déversement à la mer, à **partir des bateaux**, des substances suivantes :

- les composés organiques halogènes et autres composés pouvant former de telles substances dans le milieu marin,
- les composés organiques de la silice et autres composés pouvant former de telles substances dans le milieu marin,
- les substances susceptibles d'avoir des effets cancérigènes,
- le mercure et ses composés,
- les plastiques non dégradables.

Mais, depuis, l'extermination de la faune par la pollution est un processus en plein développement et n'a cessé de croître. Dans de nombreux cas, les animaux subissent notre inconscience et agonisent lentement avant de mourir. Les produits chimiques, pétrolifères et autres hormones qui finissent dans nos réserves d'eaux sont de vraies bombes à retardement.

## LES DÉCHETS DOMESTIQUES

L'accumulation des rebuts domestiques – ordures ménagères solides – constitue un problème accablant et un phénomène de la société de consommation. Le poids moyen de déchets solides par habitant et par jour dépasse le kilo. Le problème de la pollution des sols posé par les déchets est également contributaire de la pollution de l'atmosphère et des eaux. L'élimination des déchets domestiques pose de graves problèmes hygiéniques et sanitaires et de nombreuses associations soulèvent ces risques majeurs, là aussi assimilables à des bombes à retardement que sont les décharges en tant que foyers de pollution et les usines d'incinération considérées comme des « fours à risques » par

leur voisinage car productrices d'émanations dangereuses telle la dioxine.

## LES ENGRAIS CHIMIQUES – LES PESTICIDES – L'INDUSTRIE

De nombreuses études, expérimentations et recherches scientifiques dénoncent les conséquences néfastes sur l'environnement naturel et la santé des êtres vivants des modes de conduites agricoles de types industriels et raisonnés chimiquement. L'Organisation Mondiale de la Santé comptait quelque 20 000 personnes tuées annuellement par les pesticides.

Une enquête de 1992, intitulée « Études des associations géographiques contre la mortalité par cancer en milieux agricoles et expositions aux pesticides », sur la surmortalité chez les agriculteurs, nous apprend que :

- en grandes cultures, les mortalités sont dues au développement de cancers du pancréas et des reins,
- en arboriculture et viticulture, il s'agit de cancers du cerveau et de la vessie.

Les méfaits des pesticides utilisés par l'agriculture conventionnelle sur l'environnement et la santé sont alarmants. On dénombre chez l'humain dix fois plus de malformations sexuelles qu'il y a vingt ans.

La France est le pays de l'U.E. qui utilise le plus de pesticides et d'herbicides, quelque 5 kilos à l'hectare ; elle se classe 2<sup>e</sup> mondiale derrière les États-Unis. La France est également le pays européen qui a autorisé le plus grand nombre de matières actives toxiques, plus de 500, alors que la Suède et la Finlande ne dépassent pas 136 !

**Pollution des sols, nappes et effet de serre, tel est le triste bilan de notre agriculture conventionnelle, bénéficiant pour cela des subventions de la PAC.** L'industrie est aussi coupable : la France présente l'une des plus fortes densités de sols et sites pollués au monde, cette seconde

catégorie représentant à elle seule le nombre impressionnant de 400 000.

Pourtant, toutes les créatures vivantes dépendent les unes des autres.

## LA CONTAMINATION DES ALIMENTS

La contamination des aliments se caractérise chaque jour en fonction des types de pollution précédemment cités et liés aux activités industrielles, urbaines, agricoles et chimiques. Les aliments sont soumis à deux types de pollution :

- la pollution biologique,
- la pollution chimique.

Maladie de la vache folle, poulets contaminés à la dioxine, sodas contenant des fongicides, rivières et nappes phréatiques polluées aux nitrates, animaux élevés aux antibiotiques et aux hormones, plantes génétiquement modifiées... La question alimentaire a surgi dans le débat politique français. Le productivisme est accusé. La sécurité alimentaire, l'OGM, la pollution aux métaux lourds font irruption dans le débat public.

Si les cas d'intoxications aiguës diminuent avec les progrès et l'hygiène, les cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires explosent. En France, près de 15 % des jeunes sont obèses. Des milliers de substances chimiques sont ajoutées aux aliments sans que leurs interactions fassent l'objet d'études : colorants, conservateurs, agents de sapidité, de texture, émulsifiants... L'obsession de la pureté bactériologique apparaît disproportionnée face à ces problèmes de sécurité alimentaire et sert à cacher des intérêts économiques : une directive européenne menace les marchés de plein air de normes de réfrigération non finançables par les petits producteurs. Les supermarchés en profiteront, et uniquement eux.

## O G M

Les plantes ou animaux OGM sont obtenus par modification de leur profil génétique, en introduisant des gènes étrangers à l'espèce. Pour la rentabilité, l'industrie agro-alimentaire crée des tomates longue conservation, du maïs insecticide, un saumon à croissance accélérée... Les consommateurs européens refusent ces produits dont les risques pour la santé et l'environnement sont certains. Des offensives surgissent en faveur de « bons » OGM (médicaments, lutte contre la faim). Mais ces OGM sont inséparables du processus en cours de brevetabilité du vivant et de concentration des multinationales agroalimentaires (quatre chaînes se partagent le marché, contrôlant peu à peu toute la filière : semences, alimentation animale, engrais et pesticides chimiques, transformation, distribution). Faire de l'OGM plein champ, c'est la fin de l'agriculture bio. C'est une décision irréversible et suicidaire. **Aucun seuil n'est acceptable.**

Le problème de la faim dans le monde se résoudra en maîtrisant les multinationales et en multipliant les petites exploitations, les productions locales, la polyculture. Le système AMAP qui consiste en un accord entre une exploitation agricole souvent de petite taille et quelques dizaines de familles qui s'engagent, les unes à produire, les autres à acheter chaque semaine une quantité définie d'aliments, est une réalisation admirable. Chacun est responsabilisé, le « vivant » est respecté, l'AMAP est un choix de société appréciable.

## DROIT DES ANIMAUX

En quelques décennies, la frénésie du rendement a réduit les animaux domestiques à l'état de marchandises entassées, nourris de granulés et d'antibiotiques, victimes de mutilations, de rupture de liens sociaux, soumis à des transports pénibles sur de longues distances, abattus à la chaîne. La crise de la fièvre aphteuse est une triste illustration de cette dérive. Pour des raisons commerciales et d'opinion

publique, des troupeaux entiers ont été sacrifiés à cause d'une maladie facile à soigner. Des directives européennes tentent de réhabiliter le bien-être des animaux reconnus comme « vivants et sensibles ». Il en va d'ailleurs de l'intérêt de ceux qui en consomment : la qualité, le goût, la sécurité bactériologique des aliments pâtissent directement de l'élevage en batterie.

L'agriculture représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Plus de la moitié est due au protoxyde d'azote provenant de la décomposition des nitrates des engrais azotés.

En France, les hormones de croissance sont interdites depuis une quinzaine d'années ; mais on continue d'en trouver chez certains éleveurs. Normal : l'animal grossit plus vite, pèse plus lourd et rapporte donc plus. C'est pour cette raison que les Américains, chez qui l'utilisation des hormones est autorisée, font une telle pression pour que nous accueillions leurs animaux dans nos assiettes ! L'usage des antibiotiques, lui, n'est pas prohibé, mais de là à s'en servir en permanence et à hautes doses... C'est pourtant ce qui se passe pour des centaines de milliers de bêtes : veaux, poulets, cochons, élevés en batterie, fades au goût disent les consommateurs, nocifs pour la santé mais tellement rentables à produire !

## **DES ALIMENTS SAINS, UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE**

L'agriculture conventionnelle est mise à l'index depuis des années pour les atteintes portées à l'environnement et pour des procédés contre-nature à l'origine de scandales et d'un climat d'insécurité alimentaire. De plus en plus de responsables de restaurations collectives et scolaires se positionnent en faveur d'alternatives de qualité, et de produits issus de l'agriculture biologique, qui est le modèle agricole du développement durable. Développement durable qui doit être une étape vers une activité humaine compatible avec les écosystèmes et le bien-être de tous. Comment en serait-il autrement quand l'on constate que la santé est laissée pour compte au profit des facteurs économiques ? Ainsi, lorsqu'il faut se résoudre à l'emploi de pesticides dangereux, il est accordé des

délais pour écouler les stocks. La priorité est donnée à la valeur marchande au détriment de la santé publique.

Concernant les risques de transmission de maladies émergentes à l'humain, particulièrement la vache folle, un comité européen d'experts a recommandé en 1990 que soient minimisés les risques en pratiquant la désinformation... pour ne pas provoquer de réactions défavorables au marché... Il en fut ainsi jusqu'en 1996, quand on apprit par le ministère de l'Agriculture britannique que le prion était transmissible à l'homme. Jusque-là les MRS (matières à risques spécifiques telles que cerveau, thymus, ganglions, yeux...) étaient importées en quantité d'Angleterre et incorporées à de la viande séparée mécaniquement sous forme de steaks hachés, raviolis, lasagnes et nombre de produits en restauration collective. Les plantes fourragères génétiquement manipulées posent un problème de sécurité alimentaire en progression, en raison des pesticides dont elles sont imprégnées. Les animaux qui consomment ces maïs et soja transgéniques concentrent aussi ces pesticides dans leur organisme selon un mécanisme de bio-accumulation. De plus, aucune mesure n'a été prise pour mettre en place une traçabilité des produits incluant l'alimentation des animaux, ce qui interdit toute enquête sanitaire. Faute d'une volonté politique de promouvoir des alternatives de qualité, la seule manière pour les consommateurs de faire appliquer un principe de prévention est d'opter pour des produits issus de modes de production respectueux de l'environnement, de la qualité des produits et générateurs d'emplois de proximité. Il s'agit, par ces achats, d'inciter la loi d'orientation agricole qui conditionne les aides européennes à des critères environnementaux et sociaux.

L'intérêt de consommer bio est triple : éviter les risques liés aux pollutions, assurer une valorisation et une distribution des produits identifiables par le consommateur et générer des centaines de milliers d'emplois en France.

« La biodiversité préserve l'équilibre biologique nécessaire pour la survie de l'humanité et de la planète. » Plus de 15 000 espèces de verté-

brés, invertébrés, plantes et champignons sont actuellement en voie d'extinction. Aujourd'hui, un amphibien sur trois et près de la moitié des tortues terrestres ou aquatiques sont menacés, de même qu'un oiseau sur huit (12 % des oiseaux) et un mammifère sur quatre (23 % des mammifères). C'est ce que révèle la Liste rouge 2004 de l'IUCN (Union Internationale de Conservation de la Nature). L'analyse de 2004 montre également que la plupart des espèces menacées sont concentrées dans les régions tropicales et plus particulièrement les montagnes et les îles. Ce déclin des espèces est en grande partie dû aux activités humaines. Directement ou indirectement, l'humain est responsable de la destruction et de la dégradation des habitats de ces espèces et de leur surexploitation. La pollution, les maladies et le réchauffement climatique sont également incriminés par l'IUCN. La conservation de la biodiversité nous concerne tous. C'est à nous de sauvegarder la diversité biologique.

Nous devons développer des actions et partenariats entre tous les acteurs afin d'assurer la participation la plus large possible à des activités de préservation.

La réduction de la biodiversité est souvent présentée comme un problème environnemental, mais ses causes fondamentales sont essentiellement sociales, économiques et politiques. La consommation excessive des ressources par une petite minorité riche de la population mondiale, s'ajoutant aux effets destructifs pour la survie des pauvres et des affamés, a entraîné une destruction des habitats dans le monde. Nous vivons des bouleversements dont les effets risquent d'être comparables à ceux qui conduisirent aux changements d'ères géologiques : « ère secondaire, ère tertiaire ». **Le nom de « sixième extinction » est souvent donné à la crise contemporaine dont la cause principale est l'activité humaine.** Les spécialistes estiment que le taux de disparition annuel des espèces vivantes est mille fois plus rapide qu'avant l'ère industrielle et que plus de 30 % des espèces pourraient avoir disparu en 2050, sans aucune garantie que le phénomène s'arrête là. En 1992, le sommet de Rio a fait prendre conscience de la nécessité d'une mobilisation planétaire pour assurer l'avenir.

Comment faire ?

– voter pour des candidats qui intègrent activement les problèmes écologiques dans des actions à long terme, au-delà de leur mandat. Le grave défaut des hommes politiques actuels étant de penser à court terme, c'est-à-dire à l'échelle de leur mandat électoral, évitant tout simplement les solutions exigeant des mesures importantes qui risqueraient de les rendre impopulaires ;

– encourager fortement tous ceux et celles qui se battent pour la sauvegarde de la planète, ONG, citoyens et les rejoindre afin de mettre en œuvre des projets concrets et à influencer sur les politiques ;

– subordonner les diverses aides européennes au respect de ces exigences environnementales (éco-conditionnalité des aides).

## LA POLLUTION RADIOACTIVE

Les principaux risques de pollution radioactive sont au nombre de cinq :

- **Les expériences nucléaires** : les plus dangereuses étant celles qui ont lieu dans l'atmosphère et qui engendrent une grande quantité de substances radioactives qui se répandent et atteignent l'être vivant. Récemment, deux juges d'instruction ont été chargés d'enquêter sur les « possibles conséquences sanitaires des essais nucléaires, entre 1960 et 1996 », à la suite d'une plainte déposée en novembre 2003 par plusieurs victimes.
- **Les énergies nucléaires** : la production du combustible nucléaire – extraction du minerai, fonctionnement des réacteurs et leur refroidissement – où l'on utilise des quantités d'eau de 200 à 300 m<sup>3</sup>/seconde, qui sont ensuite reversées dans les fleuves.
- **L'élimination des déchets radioactifs** provenant des usines atomiques pose de graves problèmes, soit d'enfouissement, soit de traitement, bien souvent en milieu marin. En 2020, la France comptera 1,8 million de mètres cubes de déchets nucléaires contre 1 million aujourd'hui. Les centrales nucléaires ne sont responsa-

bles que de 0,2 % de cette production, mais leurs déchets représentent 92 % de la radioactivité totale.

- **Les vieilles centrales des pays de l'Est** sont inquiétantes : par exemple, un tribunal autrichien a estimé que la centrale atomique slovaque de Mochovce, à environ 140 km à l'est de Vienne, était dangereuse pour l'Autriche.
- **Le nucléaire** aux mains de pays sans contre-pouvoirs internes comme l'Iran ou la Corée du Nord. Le trafic de technologie et de matériel nucléaire risque de se banaliser et de rendre la dissémination des armes nucléaires inéluctable.

Deux catastrophes mondiales sont malheureusement à citer :

- HIROSHIMA, agression volontaire et,
- TCHERNOBYL, fruit de l'incompétence.

On peut aussi se demander si un pays truffé de centrales nucléaires est militairement défendable...

## LES EFFETS DE LA POLLUTION RADIOACTIVE

La commission internationale de protection contre les radiations (CIPR) a fixé une limite maximale de 5 000 mrem (unité de radiation), par individu et par an. Le danger principal provient, hors accident ou essai, du haut degré de concentration biologique des substances radioactives tout au long de la chaîne alimentaire. La pollution radioactive indirecte commence avec les retombées atmosphériques et le dépôt en terre et dans les eaux des agents radioactifs. L'humain étant le dernier maillon de la chaîne. Il est urgent de réduire au maximum la part du nucléaire et de se doter de sources d'énergies renouvelables de substitution et durables. Et surtout de consommer moins. L'Allemagne et la Suède ont même programmé l'abandon du nucléaire. Au Royaume-Uni : abandon, depuis 1981, de tout projet de construction de nouvelle centrale ; en Espagne : une loi de 1994 a annulé le projet

de construction de 5 centrales nucléaires ; en Italie : depuis 1987, un moratoire a mis en sommeil le programme nucléaire ; en Autriche : opposition ferme au nucléaire. Depuis 1978, une centrale est restée en attente de décision jusqu'à abandon définitif en 1987 suite à Tchernobyl ; en Finlande : seul État membre, avec la France, qui envisage d'étendre encore son parc de centrales. Le problème des déchets est insoluble sauf à ne plus en faire.

Le gouvernement investit l'EPR (European Pressurized Reactor), le réacteur nucléaire de troisième génération. J. Chirac évoque même une 4<sup>e</sup> génération ! A-t-il bien réfléchi ? La France produit 80 % d'électricité d'origine nucléaire : c'est trop. Récusant tout retour à la production d'électricité d'origine fossile au nom du légitime accord de Kyoto, la politique intangible du nucléaire oublie que l'effet de serre provient pour l'essentiel du transport automobile et de l'industrie, domaine où le nucléaire ne peut rien. En outre, le nucléaire n'est pas synonyme d'indépendance car il dépend de l'importation d'uranium. Enfin, qui évoque toute l'eau nécessaire au refroidissement des centrales ? Aucune étude n'indique enfin comment l'EPR permet de conquérir l'eldorado du marché chinois et justifier le maintien du potentiel surdimensionné de la recherche nucléaire française, un secteur imperméable à la réforme de l'État. Compte tenu de la lourdeur des investissements, de leur retour lointain et de son risque, comment ne pas entendre ceux qui clament que le nucléaire n'est pas la meilleure option énergétique pour l'économie de marché ?

## LA POLLUTION SONORE

Avec les développements urbains et industriels, le bruit a acquis une importance qui ne cesse de s'amplifier et représente un facteur de l'environnement dont les effets sont nocifs pour la santé. C'est un élément polluant. Les trafics routier et aérien près des grandes agglomérations doivent être considérés comme des éléments polluants du milieu ambiant. Les effets sont d'ordre physique, lésions du nerf auditif, perte définitive du sens de l'ouïe, et d'ordre psychophysiologique, au niveau

du rêve, maux de tête, perte d'appétit, mécontentement... Pour lutter contre le bruit et ses effets, une ordonnance pose le principe que toutes les grandes infrastructures de transports terrestres et aériens, ainsi que les grandes agglomérations, devront faire l'objet d'une cartographie des nuisances sonores qu'elles génèrent. Les cartes constitueront le socle nécessaire à l'établissement de plans de prévention et de réduction du bruit dans les zones jugées prioritaires ou à les préserver de nuisances. Le texte laisse par ailleurs une large place à la participation du public. Cela, afin d'informer les citoyens sur les niveaux de bruits, leurs effets sur la santé, ainsi que sur les actions envisagées.

Mais le constat c'est que le bruit reste omniprésent à cause de la passivité des pouvoirs publics de droite comme de gauche.

Ces problèmes sanitaires ont conduit à l'Appel de Paris :

Déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique lancée suite au colloque du 7 mai 2004 à l'UNESCO, organisé par l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse) et le professeur Belpomme.

Pour la première fois, des scientifiques, médecins, personnalités de tous bords, se joignent aux associations pour souligner et combattre les dangers sanitaires liés à la pollution de notre environnement. Le but est de lutter contre la mise sur le marché de produits chimiques en les remplaçant par des alternatives moins dangereuses pour l'humain et, concernant le monde, d'adopter une réglementation internationale de régulation de la mise sur le marché des produits chimiques sur le modèle du programme REACH (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals) dans une version renforcée. Il est fort regrettable que les tests de REACH soient biaisés par l'utilisation du modèle animal alors que le programme de toxicologie scientifique montre que la piste de la biologie cellulaire est beaucoup plus fiable.

Parvenir à diminuer au maximum la pollution de l'environnement passe par une lutte efficace contre la destruction du processus écologique.

C'est possible avec :

- Le développement des économies d'énergie.
- Une nouvelle éducation et la prise de conscience active de tous (10 % des Berlinoises sont cyclistes, 1 % des Parisiens).
- Tester l'impact qu'aurait la mise à disposition gratuite de 10 000 vélos dans une ville de 100 000 habitants.
- 100 % de la production doivent être 100 % recyclables.
- La mise en place de certaines consignes, sur les piles par exemple.
- La programmation annuelle régulière de réduction des déchets par la fin du jetable et l'emballage minimum.
- L'accroissement de la fiscalité sur les entreprises et produits polluants.
- La TVA sur les automobiles doit être proportionnelle à sa consommation en essence.
- La mise en place du principe pollueur-réparateur.
- Un étiquetage mettant en évidence l'empreinte écologique de chaque produit vendu.
- La mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables, immédiatement disponibles, créatrices d'emplois (solaire, éolien, bois, biomasse, biocarburant...).
- La réduction du coût des transports en commun.
- Toute nouvelle construction doit être à énergie positive, c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'elle en consomme (par l'isolation et le solaire par exemple).
- L'exploitation des 100 millions de m<sup>2</sup> de toits inutilisés de notre pays.
- Une alimentation 100 % bio (la conversion de nos terres est possible en 10 ans).
- Si vous décidez de faire l'effort de vous passer du superflu dans vos achats alimentaires, vous pouvez d'ores et déjà accroître largement la part du Bio dans votre alimentation sans accroître votre budget.
- Le développement des AMAP et des productions locales.
- La réduction de la part alimentaire d'origine animale car cette production requiert trop d'eau.
- Le passage d'une société de consommation à une société de vie où la ruralité retrouve sa place.
- La limitation de la publicité à celle faite dans les médias.

L'élimination de prospectus, non souhaités pour la plupart, coûte environ 4 euros par an pour un ménage. Une tonne de papier « coûte » 10 arbres, 15 m<sup>3</sup> d'eau et 6 000 kWh d'électricité ! Une personne seule, qui parvient à se débarrasser de la pub, réduit de 10 % sa production d'ordures ménagères. Aujourd'hui, chaque boîte à lettres reçoit 40 kilos de publicité par an.

L'image ternie des Verts est le fruit de l'absence de résultat de leur politique. Il a été créé par une dépendance lourde par rapport à un vieux parti obsédé par la croissance. La France, plus mauvais élève de la classe européenne en matière d'environnement, ce n'est plus une surprise. On ne compte plus les retards accumulés en matière de transposition des directives communautaires. Pour l'année 2003, la France a enregistré pas moins de 38 manquements au droit européen, plus que l'Italie (33), l'Irlande (29), la Grèce (26) et l'Espagne (25) selon la cinquième étude annuelle sur la mise en œuvre et le contrôle de l'application du droit de l'environnement. Si la capacité de production des éoliennes a progressé de 20 % dans le monde en 2004, pour atteindre 47 317 mégawatts (MW), la France fait pâle figure dans ce bilan, avec 386 MW installés fin 2004. **L'écologie n'est pas de droite ou de gauche, elle est du côté de l'action et du bon sens.** La France est au treizième rang de l'agriculture biologique en Europe. En termes de biodiversité, nous sommes aussi le mauvais élève de l'Union européenne. 50 à 75 % des eaux françaises sont fortement dégradées, sans même prendre en compte de nombreux polluants tels que les dioxines, phtalates, antibiotiques ou micro-algues toxiques, constate un rapport du Museum d'histoire naturelle. Les crises de ces dernières années ont permis au citoyen de prendre conscience des dysfonctionnements. Les citoyens refusent désormais que le pouvoir sur l'alimentation soit concentré dans les seules mains de quelques multinationales, que l'air, l'eau, la terre soient souillés, que les énergies soient gaspillées. Il devient prudent et exigeant.

Il le prouvera par sa consommation, son comportement, son vote.

*Un flocon de neige ne pèse rien, mais quand des milliers  
de flocons s'abattent sur une branche, elle plie et casse.*

CONFUCIUS

### Merci à ces auteurs :

- *Moutons rebelles* de B. BARRAS (Ed. Repas)
- *Écueils de la mondialisation* de R. PETRELLA (Ed. Fides)
- *L'Empire de la honte* de J. ZIEGLER (Ed. Fayard)
- *Europe, la trahison des élites* de R-M JENNAR (Ed. Fayard)
- *Alerte aux vivants* de P. GEVAERT (Ed. Ruralis)
- *Le temps choisi* de F. PLASSARD (Ed. Charles Mayer)
- *Vers un commerce équitable* de MINGA
- *Les coulisses de la grande distribution* de C. JACQUIAU (Ed. Albin Michel)
- *Les yes men* de BONANNO-BICHLBAUM (Ed. La Découverte)
- *L'écologie au secours de la vie* de SAINT MARC-JANET (Ed. Foison Roche)
- *Le grand gaspillage* de J. MARSEILLE (Ed. Plon)
- *Ensemble, sauvons notre planète* de BEAULIEU (Ed. Trédaniel)
- *Et si l'aventure humaine devait échouer* de T. MONOD (Ed. Grasset)
- *De la maison autonome à l'économie solidaire* de P. BARONNET (Ed. La Maison automne)
- *Une éthique pour le citoyen* de G. ROCHE (Ed. Idées nouvelle europe)
- *Repères pour un monde meilleur* de M. et P. OLIVETTI (Ed. Jouvence)
- *Un vieil homme et la terre* de E. PISANI (Ed. Seuil)
- *Lettre au Président de la République sur les citoyens en situation de handicap* de J. KRISTEVA (Ed. Fayard)
- *Rendre possible un autre monde* de JF. DRAPERI (Ed. Presses de l'économie sociale)
- *Économie et politique des changements climatiques* de S. FAUCHEUX et H. JOUMNI (Ed. La Découverte)
- *Une alternative de société : l'écociété* de A-J HOLBECQ (Ed. Yves Michel)
- *Rendre la création monétaire à la Société Civile* de P. DERUDDER (Ed. Yves Michel)
- *STOP* de L. BARTILLAT et S. RETALLACK (Ed. Seuil)
- *Le pouvoir misogyne* de R. KOSKAS (Ed. Bourin)
- *La guerre secrète* de OGM de H. KEMPF
- *La solution intérieure* de T. JANSSEN
- *La grande désillusion* de STAGLITZ
- *Du Sahara aux Cévennes* de P. RABHI (Ed. Albin Michel)
- *Le pouvoir de changer le monde* de P. DESBROSSES
- *Planète attitude* de T. THOUVENOT (Ed. Seuil)
- *Manger bio, c'est pas cher* de F. GUILLAIN (Ed. Jouvence)
- *Le réveil de la conscience, J. Bousquet & S. Simon* (Guy Trédaniel Éditeur)
- *Information ou désinformation, S. Simon* (Guy Trédaniel Éditeur)

Contacts associations :

NATURE ET PROGRES	<a href="http://www.natureetprogres.org">www.natureetprogres.org</a>
< <a href="http://www.natureetprogres.org">http://www.natureetprogres.org</a> >	
AMAP	<a href="http://www.alliancepec.free.fr">www.alliancepec.free.fr</a>
< <a href="http://www.alliancepec.free.fr/">http://www.alliancepec.free.fr/</a> >	
NEF	<a href="http://www.lanef.com">www.lanef.com</a>
< <a href="http://www.lanef.com/">http://www.lanef.com/</a> >	
LES JARDINS DE COCAGNE	<a href="http://www.reseaucocagne.fr">www.reseaucocagne.fr</a>
< <a href="http://www.reseaucocagne.fr/">http://www.reseaucocagne.fr/</a> >	
GREENPEACE	<a href="http://www.greenpeace.fr">www.greenpeace.fr</a>
< <a href="http://www.greenpeace.fr/">http://www.greenpeace.fr/</a> >	
WWF	<a href="http://www.wwf.fr">www.wwf.fr</a>
< <a href="http://www.wwf.fr/">http://www.wwf.fr/</a> >	
AMNESTY INTERNATIONAL	<a href="http://www.amnesty.asso.fr">www.amnesty.asso.fr</a>
< <a href="http://www.amnesty.asso.fr/">http://www.amnesty.asso.fr/</a> >	

Siège national : La France en action  
Bâtiment I D. RN 16 95270 Chaumontel  
Site internet : [www.lafranceenaction.com](http://www.lafranceenaction.com)  
Tél : 0810 812 872 - 06 25 45 30 01- Fax : 0810 599 648  
e-mail : [info@lafranceenaction.com](mailto:info@lafranceenaction.com)